



## Puis-je tracter un véhicule sur remorque ?

Par **Ilorca**, le **06/06/2017** à **16:33**

Bonjour,

Je suis titulaire du permis E et je dois récupérer mon fils à Bordeaux. Ce dernier ne pouvant conduire, puis-je, en louant une remorque de 600 kg, porter son véhicule de 1.320 kg, poids à vide. Mon véhicule, en poids à vide, fait 1.370 kg, et en PTC 2.140, en PTR A 3.140 kg.

Je sors de la gendarmerie de mon village qui n'a pas su me répondre franchement. Ne désirant prendre aucun risque, qui pourrait me renseigner ?

Merci de votre réponse.  
Cordialement.

Par **kataga**, le **07/06/2017** à **04:53**

Bjr

Le total de votre remorque étant à 1920 kg, l'ensemble (même à vide donc sans vous ) voiture + remorque dépasse très largement le PTR A du véhicule (3140 kg) ...

Ce n'est pas un problème de permis ...

C'est un problème de surcharge pour ce type de véhicule tracteur...

Par **Lag0**, le **07/06/2017** à **08:40**

Bonjour,

Je suis effectivement étonné que les gendarmes n'ont pu vous répondre. Je pensais qu'ils savaient faire une addition :  $1370+600+1320 = 3290\text{kg}$ . Donc en prenant juste le PV de votre véhicule, vous dépassez déjà le PTRRA !